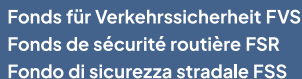


Adapter le chemin de l'école aux enfants



ATE

Pourquoi un Plan de mobilité scolaire?

Les 5 étapes du Plan de mobilité scolaire (PMS) permettent d'initier une réflexion générale sur la mobilité des enfants.

Un PMS peut être le point de départ d'un questionnement bien plus vaste sur la prise en compte des besoins des plus vulnérables (enfants, PMR, seniors, etc.) sur tout le territoire de la commune.

Forte d'une expérience de plus de 10 ans dans la réalisation des PMS, l'ATE met à disposition des communes son savoir-faire dans les démarches participatives et son expertise en matière de mobilité scolaire. Elle propose des mesures d'aménagement, de sensibilisation ou de communication adaptées aux spécificités locales.

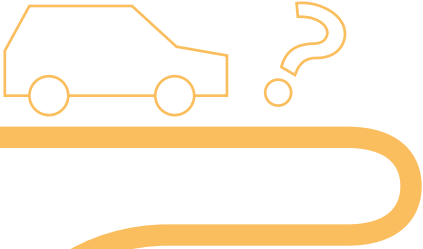
Les points forts

- Offre une vision détaillée des déplacements scolaires
- Optimise la sécurité et l'autonomie des enfants
- Propose des mesures concrètes à mettre en œuvre
- Donne la parole aux enfants, parents et partenaires de l'école
- Bénéficie de taux de participation élevés

1

Enquête de mobilité

Une enquête de mobilité auprès des parents, des enfants et des enseignant·es permet de récolter les informations clés concernant les déplacements scolaires.



88%

de participation
en moyenne

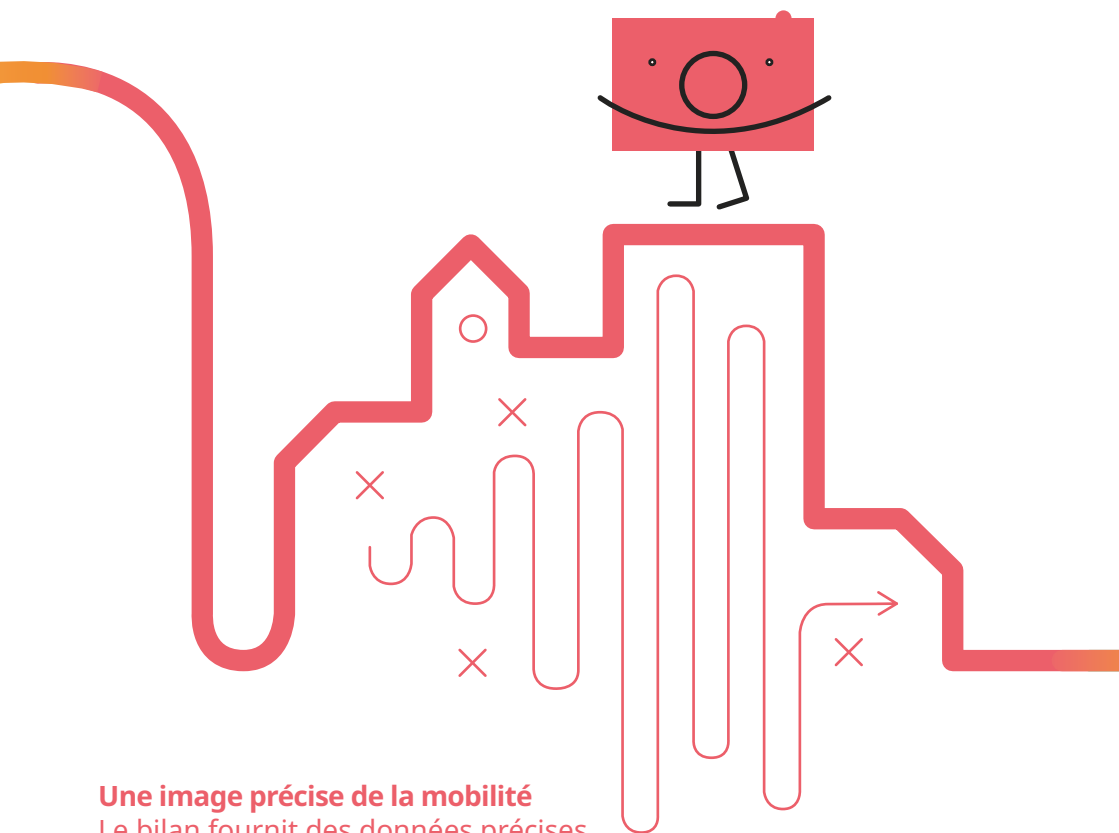


Différents regards

Enfants, parents, enseignant·es sont consulté·es dans l'enquête. Leur expérience enrichit les résultats.

Bilan

Le bilan dresse un état des lieux détaillé de la mobilité des enfants autour de l'école. Des cartes mettent en évidence les itinéraires empruntés par les enfants et les points dangereux relevés par les parents.



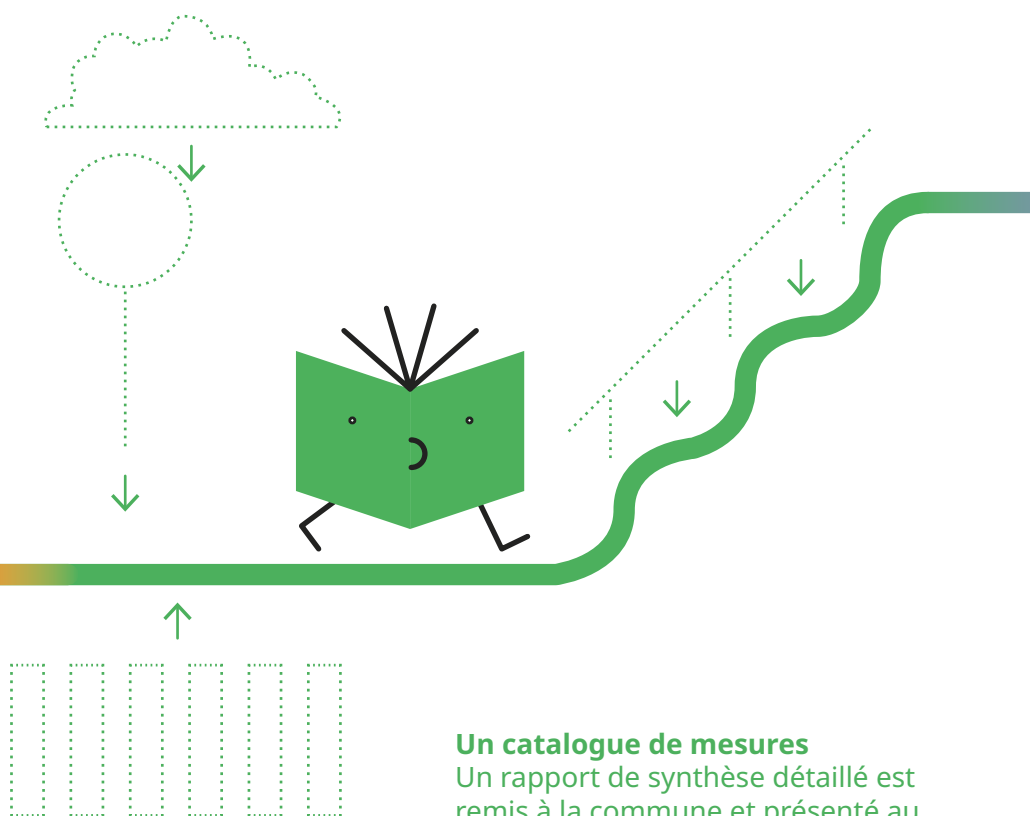
Une image précise de la mobilité

Le bilan fournit des données précises et chiffrées sur l'accompagnement, le mode et la durée des déplacements ainsi que sur les dangers perçus.

Visite et recommandations

Sur la base du bilan de mobilité et d'une visite de terrain, l'ATE propose une série de recommandations qui permettent de résoudre à court, moyen ou long terme les problèmes identifiés.

Des mesures d'aménagement, de signalisation, d'accompagnement ou de sensibilisation sont formulées pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.

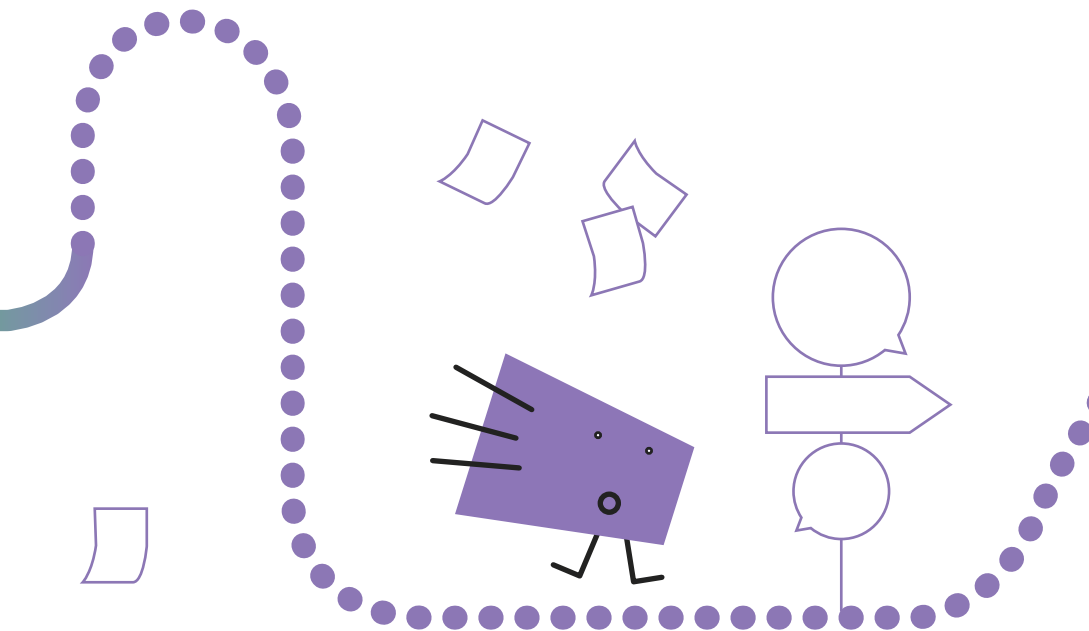


Un catalogue de mesures

Un rapport de synthèse détaillé est remis à la commune et présenté au comité de pilotage.

Informations et sensibilisation

Différentes actions de sensibilisation et de communication sont proposées par l'ATE pour accompagner les résultats du bilan et des recommandations. Ces actions sont définies avec les mandataires, en fonction du contexte et des problèmes identifiés.



Pour les enfants et les parents

Un journal d'information distribué aux parents met en évidence les principaux résultats et donne des recommandations.

Un PMS peut être le point de départ de la création de lignes de Pedibus ou de Vélobus.

Suivi et évaluation

En collaboration avec les mandataires, l'ATE suit la mise en œuvre des solutions proposées lors des recommandations. Elle reste à disposition pour accompagner et évaluer les mesures adoptées et, si nécessaire, proposer des actions complémentaires.



Accompagner les communes

L'ATE peut notamment conseiller et accompagner les communes dans la mise en œuvre d'une rue scolaire.

Qui sommes-nous?

Une équipe qualifiée

L'équipe des Plans de mobilité scolaire dispose de compétences en urbanisme, mobilité, cartographie, analyse de données et statistiques, ainsi que de la certification Road Safety Inspection (RSI).

L'ATE Association transports et environnement œuvre depuis 1979 pour une mobilité respectueuse du climat et de l'environnement. Elle s'engage pour la sécurité routière de toutes et tous, en particulier des piéton·nes, des cyclistes, des enfants et des personnes âgées.

Encourager les communes

Certains cantons ou agglomérations apportent également une aide financière aux communes.

Meyrin (GE)

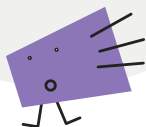


«Un PMS permet de s'éloigner d'un scénario alimenté par nos peurs d'adultes, pour plutôt mettre en lumière ce que les enfants vivent et ressentent, et ce que leurs yeux peuvent voir avec leur perspective.»



Eric Cornuz
Conseiller administratif
à Meyrin (GE)

«Les Plans de mobilité scolaire sont un instrument important pour nous afin de garantir la sécurité sur le chemin de l'école et d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers. La collaboration avec l'ATE est très précieuse à cet égard.»



Mirjam Ballmer
Conseillère communale
à Fribourg (FR)

ville de Fribourg (FR)



Lutry (VD)



«Les Plans de mobilité scolaire sont un instrument incroyable pour créer des liens solides entre les services publics, les écoles et tous les acteurs qui gravitent autour du monde scolaire.»



Patrick Sutter
Conseiller municipal
à Lutry (VD)

En savoir plus

Vous êtes un·e élu·e, travaillez pour une ville, une commune ou une école, faites partie d'une association de parents d'élèves ?

Vous souhaitez améliorer la sécurité des enfants, mieux connaître et comprendre les déplacements scolaires ou travailler sur la mobilité des élèves ?

ate.ch/plan-mobilite-scolaire

